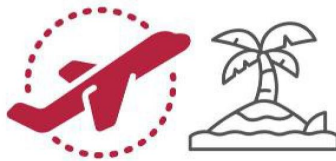


Revue de presse Aérien & Tourisme

F. Maury, E. Lebere, U. Gonçalves, A. Kasmi, S. Aziri, C. De Nale, L. Démoncourt, E. Malary, S. Boutrih, Y. Mejri



Sommaire du 26 avril 2024 :

- **Annulations de vols en pagaille malgré la levée de grève de dernière minute du syndicat majoritaire des contrôleurs aériens**
 - **Gros coup pour Airbus, la low cost indienne Indigo va acheter 100 Airbus A350 pour passer au long-courrier**
 - **Safran à nouveau porté au premier trimestre par la hausse du trafic aérien**
 - **Hémorragie de cash chez Boeing au premier trimestre**
 - **MENACE DE GRÈVE DES RAVITAILLEURS D'AVIONS À HEATHROW DÉBUT MAI**
 - **Heathrow menacé par plusieurs mouvements de grèves en mai 2024**
 - **LE SNPL MANIFESTERA LE 26 AVRIL À CDG CONTRE LE RCO ET L'EMCO**
 - **Iberia déploie la biométrie faciale à Madrid et à Barcelone**
 - **Le gouvernement américain bannit les surcoûts surprises envers les passagers**
 - **Aérien : baisse des tarifs sur l'intercontinental au 1er trimestre 2024**
 - **Tourisme : les JO de Paris perturbent légèrement l'été des tour-opérateurs**
-

Annulations de vols en pagaille malgré la levée de grève de dernière minute du syndicat majoritaire des contrôleurs aériens

La Tribune – 25 avril 2024

Le syndicat majoritaire chez les contrôleurs aériens français a annoncé mercredi la levée de son préavis de grève pour jeudi, un mouvement qui s'annonçait massivement suivi. Le trafic reste néanmoins fortement perturbé, avec notamment trois vols sur quatre supprimés au départ ou à l'arrivée de Paris-Orly.

C'est un coup réussi pour le syndicat majoritaire des contrôleurs aériens (SNCTA). Le trafic fonctionnait au ralenti jeudi matin en France en raison des suppressions de vols demandées aux compagnies aériennes pour faire face à une grève, alors que le préavis a finalement été levé, un accord de dernière minute ayant été conclu avec le principal syndicat.

« Un accord a été trouvé, le SNCTA lève son préavis », a expliqué mercredi l'organisation dans un court message sur son site internet, à l'issue d'une conciliation de « dernière minute » avec la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

Cette annonce d'un accord de fin de crise par le SNCTA (60% des voix aux dernières élections), avait ainsi laissé espérer un allègement des contraintes pesant sur les compagnies aériennes. Trop tard pour éviter les perturbations, d'autant que les trois autres syndicats d'aiguilleurs du ciel, l'Unsa-ICNA, l'Usac-CGT et le Spac-CFDT ont maintenu leur préavis.

Quasi autant de perturbations que prévu

Près de 2.600 vols au départ ou à l'arrivée d'un aéroport français sont donc prévus pour la journée, contre près de 5.200 la veille, selon le tableau de bord de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) consulté par l'AFP.

Pour mettre en adéquation les effectifs disponibles et le trafic, l'aviation civile française avait, en effet, demandé aux compagnies de supprimer trois vols sur quatre au départ ou à l'arrivée de Paris-Orly, le deuxième aéroport français ; 55% à Roissy-Charles-de-Gaulle, le premier, 65% à Marseille-Provence et 45% sur toutes les autres plateformes de France métropolitaine. A Lyon-Saint-Exupéry, le taux d'annulation est bien respecté, les long-courriers étant en revanche épargnés, selon les services de l'aéroport.

Pour les vols maintenus, les retards restent en revanche modérés, selon la DGAC, l'aéroport d'Orly étant une nouvelle fois le plus touché avec un retard moyen de 44 minutes à l'arrivée et de 26 minutes au départ.

« Très peu de personnes viennent dans les aéroports attendre un hypothétique avion », a-t-on observé au sein de l'aviation civile.

Ce mouvement social français a également des conséquences sur les vols amenés à

survoler le territoire français, l'activité de cinq centres en route de la navigation aérienne (CRNA), qui gèrent les trajectoires des appareils survolant le territoire, étant elle aussi affectée.

« Des centaines de milliers de passagers (sont) dans le flou », a déploré la principale association de compagnies aériennes du Vieux Continent, Airlines for Europe, qui a évoqué plus de 2.000 vols annulés et 1.000 risquant de devoir se dérouter au prix de « retards et perturbations supplémentaires ».

Le nombre de vols prévus de survoler la France jeudi était de près de 6.800, contre 9.000 la veille, selon la DGAC. Là aussi, les retards pour les avions survolant la France sont qualifiés de « léger à modérés » selon l'organisme Eurocontrol mais d'« élevés », soit supérieurs à 45 minutes, dans le sud-est de la France.

Les compagnies low-cost qui multiplient les rotations dans l'espace européen sont les plus touchées. Ryanair a annulé à lui seul « plus de 300 vols » jeudi, easyJet et Transavia 200 chacune.

« Depuis cinq ans, la Commission européenne dirigée par Ursula von der Leyen n'a pris aucune mesure pour protéger les survols et le marché unique du transport aérien. Nous lui demandons à nouveau de prendre des mesures pour protéger les survols, ce qui permettrait d'éliminer plus de 90 % de ces annulations », a appuyé de son côté Michael O'Leary, PDG de Ryanair.

Augmenter les salaires

Le principal syndicat des aiguilleurs du ciel menaçait, en outre, d'une nouvelle grève pour le pont de l'Ascension les 9, 10 et 11 mai. En effet, la négociation, entamée il y a 15 mois, prévoit de refondre l'organisation du contrôle aérien en France, notamment le maillage territorial des services de navigation aérienne, de réorganiser le travail des contrôleurs pour faire face à l'augmentation annoncée du trafic aérien.

Dans ce contexte, le SNCTA voulait « accompagner cette recherche de performance » via des hausses de salaires qui les feraient converger vers les « standards sociaux européens », plaidait-il, en soulignant que l'opération serait blanche pour le contribuable français puisque le budget de la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC) est abondé par les redevances acquittées par les compagnies aériennes. Dans le détail, le SNCTA réclamait 25% de hausse des rémunérations, étalées sur les années 2023-2027, ce qui laisserait selon lui de la marge à la DGAC pour continuer à investir.

Un argumentaire dénoncé par Pascal de Izaguirre, président de la Fédération nationale de l'aviation et de ses métiers (Fnam) et PDG de Corsair. Ce coût supplémentaire « serait répercuté in fine sur le passager », expliquait-il lundi. Sans compter que cela constituerait « un élément supplémentaire de dégradation de notre compétitivité » car ce coût est « supporté majoritairement par les compagnies françaises », a souligné le dirigeant.

Championne d'Europe des grèves

Le trafic aérien a déjà été très perturbé par des grèves d'aiguilleurs du ciel début 2023, lors du conflit sur les retraites en France. Ces mouvements sociaux affectent aussi les survols du territoire, ce qui suscite l'ire des compagnies étrangères.

D'après Pascal de Izaguirre, la France est même championne d'Europe des grèves du contrôle aérien avec un impact sur les finances du secteur aérien européen de 800 millions d'euros pour la période 2018-2022, dont 624 millions pour la France seulement. À titre de comparaison, à la deuxième place de ce classement se retrouve l'Italie où les grèves ont représenté un manque à gagner de 147 millions d'euros sur la même période, puis la Grèce, avec 22 millions d'euros, toujours selon les chiffres avancés par la Fnam. Une inquiétude planait alors quant aux JO 2024. Mais en septembre 2023, le SNCTA et l'Unsa ICNA, deuxième syndicat chez les aiguilleurs du ciel, ont décrété une trêve olympique, promettant de ne pas faire grève pour des raisons salariales d'ici à la fin des Jeux olympiques (26 juillet au 11 août) et paralympiques (28 août au 8 septembre). « On découvre qu'elle n'était que partielle », a ironisé Pascal de Izaguirre, confiant tout même ne pas être inquiet pour la période de compétition elle-même.

Le secteur s'attend, qui plus est, à un été « dynamique ». Sur les trois premiers mois de l'année, le trafic aérien de, vers, et en France a atteint 96% de celui de 2019 à la même période.

Gros coup pour Airbus, la low cost indienne Indigo va acheter 100 Airbus A350 pour passer au long-courrier

La Tribune – 25 avril 2024

Pourquoi se contenter d'avoir la plus grosse flotte d'avions moyen-courriers au monde ?

Indigo veut également des long-courriers et va passer commande pour 30 Airbus A350 fermes avec l'objectif de monter à 100. De quoi assouvir des ambitions mondiales.

Déjà détenteur du plus gros contrat de l'histoire avec la commande de 500 Airbus A320 NEO lors du dernier salon du Bourget l'an dernier, Indigo s'apprête à franchir un nouveau cap. La compagnie low cost indienne va désormais s'attaquer au long-courrier avec l'annonce d'une commande ferme, ce jeudi, pour 30 Airbus A350-900. Une première pour elle, qui n'exploite pour l'instant que des moyen-courriers. Ce contrat est assorti de droits d'achat pour 70 appareils supplémentaires. Il doit encore être finalisé, ce qui devrait être fait dans les prochains jours selon l'AFP.

Selon les prix catalogue, qui n'ont pas été actualisés par Airbus depuis 2018 et qui n'ont qu'une valeur indicative, le montant total des avions fermes est évalué à 9,5 milliards de dollars.

Une flotte de 1.300 Airbus de nouvelle génération

Avec cette perspective de 100 appareils, Indigo pourrait posséder à terme une flotte d'avions long-courrier d'envergure mondiale. Sachant que la compagnie part de zéro -mis à part une marque d'intérêt pour des A330 NEO en 2018 - l'annonce est retentissante. D'autant plus qu'elle intervient aussi en pleine croissance de sa flotte moyen-courrier : avec ses récentes commandes, la low cost pourrait exploiter plus de 1.300 avions de nouvelle génération au cours de la prochaine décennie et ainsi dépasser les géants américains Delta, American et United (900 appareils chacun).

Benoît de Saint-Exupéry, vice-président exécutif d'Airbus pour les ventes d'avions commerciaux, s'est réjoui de cette nouvelle dans un communiqué : « Il s'agit d'un nouveau chapitre passionnant de notre partenariat étroit avec Indigo. La compagnie a révolutionné le transport aérien intérieur indien avec la famille A320 NEO en rendant l'avion plus accessible à un plus grand nombre de personnes. Avec la sélection de l'A350, Indigo s'apprête à ouvrir davantage le monde à l'Inde. Nous aiderons la compagnie à franchir cette étape pionnière et stratégique. »

Safran à nouveau porté au premier trimestre par la hausse du trafic aérien

Le Figaro – 26 avril 2024

L'activité du motoriste et équipementier aéronautique Safran a été une nouvelle fois portée au premier trimestre par les activités de services pour les moteurs civils, qui nécessitent davantage de pièces de rechange et d'opérations d'entretien avec la hausse du trafic aérien. Entre janvier et mars, le groupe français a dégagé un chiffre d'affaires de 6,2 milliards d'euros, en hausse de 18,1%, après un bond de 29% sur la même période il y a un an, selon un communiqué publié vendredi. «Un bon début d'année», selon le directeur général Olivier Andriès. «Les activités de services pour moteurs civils bénéficient de la bonne dynamique du trafic aérien», explique-t-il dans le communiqué.

Celles-ci, libellées en dollars, ont bondi de 27%, une hausse qui tient aux contrats de service à long terme du CFM56 et du Leap. Cette «tendance devrait s'atténuer au deuxième trimestre», prévient toutefois Safran. Le CFM56 est une gamme de moteurs vendue à plus de 33.000 exemplaires depuis 40 ans et qui équipe les anciennes versions de l'Airbus A320 et du Boeing 737, le Leap motorisant pour sa part 60% des A320neo et la totalité des 737 MAX. La vente de moteurs Leap neufs en revanche a stagné au premier trimestre avec 367 moteurs livrés, «reflétant le timide démarrage de la production d'avions en début d'année». Sur les trois premiers mois, Airbus a livré 116 A320, Boeing 66 appareils 737 MAX.

Les activités de Safran en hausse

Les livraisons de moteurs M88 équipant l'avion de combat Rafale ont-elles été divisées par deux, «résultant du cadencement des contrats», selon Safran. Au total, l'activité Propulsion, qui représente la moitié du chiffre d'affaires du groupe, a progressé de 15,4% à périmètre et taux de changes constants. Le chiffre d'affaires de la division Équipements et Défense (trains d'atterrissage, câblage électrique, nacelles...) a lui grimpé de 22,7%, reflétant la montée en cadence des avionneurs.

L'activité «Intérieurs d'avions» (cabines, sièges et divertissements à bord), la plus touchée par la pandémie, est elle en hausse de 23,8% «mais reste encore inférieure à son niveau de 2019». Le groupe confirme l'ensemble de ses perspectives pour l'année, tablant sur un chiffre d'affaires d'environ 27,4 milliards d'euros, un bénéfice opérationnel courant «proche de 4 milliards d'euros» et un flux de trésorerie disponible «d'environ 3 milliards d'euros».

Hémorragie de cash chez Boeing au premier trimestre

Les Echos – 24 avril 2024

On aurait pu s'attendre à pire. Malgré la nouvelle crise ouverte par le panneau de porte arraché du B737 d'Alaska Airlines, le groupe Boeing a réduit ses pertes au 1er trimestre, comparé à la même période de l'an dernier. Le groupe n'a perdu « que » 355 millions de dollars, contre 425 millions au 1er trimestre 2023.

Mais la crise a néanmoins laissé sa marque sur la forme d'un chiffre d'affaires trimestriel en baisse de 8 %, à 16,57 milliards de dollars et d'une sortie de cash massive de 3,36 milliards de dollars, contre 318 millions il y a un an.

Les livraisons d'avions en forte baisse

Des chiffres qui traduisent la forte baisse des livraisons d'avions civils, passées de 130 à 83 appareils du fait des inspections supplémentaires menées sur les 737 et de l'interdiction de vol, levée depuis, des 737-9.

Quant à la sortie de cash, elle n'est pas détaillée mais elle englobe probablement les indemnités versées à Alaska et aux autres clients du 737-900. Selon son directeur financier, Boeing a déboursé, au total, pour 443 millions de dollars à titre de dédommagements au 1er trimestre. Mais le groupe a aussi versé 425 millions de dollars à son principal sous-traitant, Spirit Aerosystems, afin qu'il puisse honorer ses engagements. Les résultats de la branche « avions commerciaux » sont encore plus éloquentes, avec un chiffre d'affaires trimestriel en chute de 31 %, à 4,63 milliards de dollars, et un résultat courant en perte de 1,14 milliard (contre 615 millions au T1 2023).

Et les prochains résultats seront probablement du même tonneau. Dans un courrier adressé aux salariés de Boeing, le PDG David Calhoun, qui doit quitter l'entreprise d'ici la fin de l'année, estime lui-même que la baisse des livraisons « peut s'avérer difficile pour

nos clients et nos finances ». « Mais la sécurité et la qualité passeront avant tout autre chose », ajoute-t-il.

La demande reste « incroyablement forte »

Fort heureusement, la demande d'avions reste « incroyablement forte », précise le patron de Boeing. « D'ici la fin de l'année, nous aurons livré tous les 737 et 787 en attente, ce qui permettra de fermer nos deux usines fantômes », souligne-t-il. A savoir les sites où sont modifiés tous les appareils nécessitant des reprises. Fin mars, Boeing avait encore 110 Max en attente de livraison, la majorité par des clients chinois.

Les résultats des activités de défense, spatiale et sécurité, ont également permis de compenser partiellement les pertes des avions commerciaux, avec un chiffre d'affaires en hausse de 6 %, à 6,95 milliards de dollars et 151 millions de bénéfices.

La branche « services », qui recouvre l'après-vente et la formation, a également bien aidé, avec un chiffre d'affaires en hausse de 7 %, à 5 milliards de dollars et 916 millions de dollars de bénéfices.

MENACE DE GRÈVE DES RAVITAILLEURS D'AVIONS À HEATHROW DÉBUT MAI

Air-Journal.fr – 25 avril 2024

Les vols pourraient être retardés ou annulés à l'aéroport de Londres Heathrow au cours du week-end férié de début mai en raison d'une grève prévue du personnel du ravitaillement en carburant, a déclaré le syndicat Unite.

Le syndicat proteste contre la direction qui a imposé des « réductions drastiques des termes et conditions » des nouveaux employés qui ont rejoint l'entreprise depuis janvier. Parmi les compagnies aériennes qui pourraient être gravement touchées par la grève figurent Air France, American Airlines, Delta, Emirates, Japan Airlines, Qantas, United Airlines, Virgin Atlantic et. Au total, 35 compagnies aériennes pourraient être touchées par le débrayage d'une cinquantaine de ravitailleurs d'AFS qui prévoient d'organiser une grève de 72 heures à partir du 4 mai.

Les travailleurs sont employés par Aviation Fuel Services (AFS), une coentreprise regroupant quatre sociétés pétrolières et gazières valant plusieurs millions de livres, telles que BP, Total Energies, Q8 Aviation et Valero Energy. Le syndicat Unite affirme qu'AFS a créé une main-d'œuvre à deux vitesses, les nouveaux arrivants bénéficiant de prestations de retraite et de maladie réduites. « L'AFS se comporte de manière épouvantable en s'attaquant aux conditions générales des nouveaux membres du personnel – ceux qu'elle considère comme les plus faciles à intimider », a fustigé lundi la secrétaire générale de Unite, Sharon Graham. « Unite ne tolérera pas de telles tactiques de tyrans, et nous

soutiendrons nos membres dans leur lutte pour de meilleures retraites et des indemnités de maladie pour tout le personnel », a poursuivi Graham.

Le syndicat Unite n'a pas tardé à déployer ses muscles dans l'industrie aéronautique au cours des deux dernières années et la simple menace d'une grève dommageable a largement suffi à obtenir d'importantes augmentations de salaire pour les travailleurs de l'aviation. Le responsable régional d'Unite, Kevin Hall, a déclaré qu'AFS serait obligé de répondre directement aux compagnies aériennes concernées si leurs vols étaient retardés ou annulés à la suite de la grève.

Même si un grand nombre de compagnies aériennes pourraient être touchées par le débrayage, AFS ne fournit pas de services de ravitaillement en carburant à British Airways et les vols de BA ne seront pas touchés par cette menace de grève.

Heathrow menacé par plusieurs mouvements de grèves en mai 2024

deplacementspros.com – 25 avril 2024

En l'absence de compromis, l'aéroport de Londres Heathrow pourrait subir des « perturbations généralisés » pendant presque dix jours, du 4 au 13 mai 2024.

Les voyageurs d'affaires de passage à l'aéroport de Londres Heathrow au mois de mai 2024 sont susceptibles de voir leur vols faire l'objet de perturbations alors que le syndicat Unite a déposé un préavis de grève, selon les informations de Bloomberg.

Du 7 mai 2024 au 13 mai 2024, près de 800 membres du personnel des services passagers et adhérents de l'organisation syndicale prévoient d'entrer en grève pour protester contre la décision de l'aéroport d'externaliser les opérations au sol à partir du 1er juin 2024.

Du 4 au 13 mai 2024

Un mouvement social qui s'ajoute au préavis de grève du 4 mai 2024, et d'une durée de 72 heures, déposé par le personnel chargé du ravitaillement au sol des avions dénonçant notamment les conditions d'emploi des nouveaux arrivants. Si les négociations ne permettent pas la levée des préavis de grève, l'aéroport de Heathrow pourrait ainsi subir des perturbations de trafic pendant presque dix jours, du 4 au 13 mai 2024.

Selon Unite, cette décision d'externalisation des opérations au sol est susceptible d'entraîner « une réduction substantielle du nombre de travailleurs » et soulève « de graves problèmes de sécurité ».

“Les actions de l'aéroport d'Heathrow sont déplorables, il engrange des profits massifs pour les patrons tout en essayant de soutirer jusqu'au dernier centime à sa main-d'œuvre. Unite se concentre entièrement sur la défense des emplois, des salaires et des conditions de travail de ses membres. Nos membres à Heathrow recevront le soutien indéfectible du

syndicat au cours de ce conflit”, a déclaré Sharon Graham, la secrétaire générale du syndicat Unite. L’organisation syndicale s’attend à des perturbations généralisées estimant que l’aéroport d’Heathrow « s’est rendu responsable de ce conflit ».

LE SNPL MANIFESTERA LE 26 AVRIL À CDG CONTRE LE RCO ET L’EMCO

Air-Journal.fr – 25 avril 2024

Le Syndicat National des Pilotes de Ligne (SNPL) manifestera devant le Terminal 2E de l’Aéroport Paris-Charles de Gaulle (CDG) pour lutter contre le RCO (Reduced Crew Operations) et l’eMCO (Extended Minimum Crew Operations) qui formalise l’idée de supprimer le nombre de pilotes aux commandes des avions.

Cette manifestation, « à visée informative », se tiendra à l’occasion de la journée internationale des pilotes, le 26 avril, à partir de 11h. Le SNPL est « profondément préoccupé par le projet des avionneurs qui vise à réduire le nombre de pilotes aux commandes des avions, car ce projet menace considérablement la sécurité des vols », indique le syndicat de pilotes. « En effet, le maintien de deux pilotes aux commandes est essentiel pour assurer la sécurité des passagers et de l’équipage, notamment pour assurer une prise de décision efficace, et encore plus spécifiquement en cas d’incident ou d’urgence. »

La manifestation, organisée par le SNPL devant la porte 8 du Terminal 2E de CDG, vise à sensibiliser le public et les autorités compétentes sur les dangers du RCO et de l’eMCO. “Les pilotes sont les mieux placés pour évaluer les risques opérationnels et garantir un niveau de sécurité élevé”, souligne le SNP qui appelle donc les compagnies aériennes et les autorités compétentes à rejeter les projets de RCO et d’eMCO.

Iberia déploie la biométrie faciale à Madrid et à Barcelone

deplacementspros.com – 25 avril 2024

Iberia déploie son nouveau système de reconnaissance faciale à six portes d’embarquement de l’aéroport de Madrid-Barajas et à une porte d’embarquement de l’aéroport de Barcelone-El Prat. Le service biométrique est accessible aux membres de son programme de fidélité Iberia Plus et pour l’heure réservé aux détenteurs d’iPhone. Une version pour Android doit prochainement être dévoilée.

Pour améliorer l’expérience de ses voyageurs et réduire les temps de passage aux contrôles, Iberia déploie son nouveau système de reconnaissance faciale dans les aéroports de Madrid-Barajas et Barcelone-El Prat. Le dispositif biométrique est pour

l'heure installé dans six portes d'embarquement de l'aéroport madrilène – J46, J50, J52, J54, J56 et J58 – et à la porte d'embarquement A02 de l'aéroport de Barcelone.

Le service s'adresse aux membres du programme de fidélité du transporteur espagnol, Iberia Plus, titulaires d'une pièce d'identité espagnole ou d'un passeport européen.

De quoi leur permettre de passer le contrôle de sécurité et la porte d'embarquement sans avoir à sortir leur téléphone portable et/ou à présenter les documents nécessaires, précise la compagnie. Seuls les détenteurs d'iPhone ont pour le moment accès au service qui doit être prochainement déployé pour les téléphones Android.

Pour s'inscrire, ils doivent accéder à l'espace privé de l'application Iberia et suivre les étapes suivantes : saisir leurs données personnelles, prendre une photo de leur pièce d'identité, scanner la puce du document et prendre un selfie à l'aide de leur téléphone portable. Une procédure unique : pour chaque voyage qui s'ensuit, le client n'aura qu'à ajouter les informations de sa carte d'embarquement à son profil biométrique dans l'application.

Les voyageurs ont aussi la possibilité de réaliser la procédure aux kiosques de l'aéroport ou sur l'application AENA. Iberia précise que les documents d'identité fournis par les voyageurs sont stockés dans les systèmes de cryptage des serveurs d'AENA.

Le gouvernement américain bannit les surcoûts surprises envers les passagers

voyages-d-affaires.com – 24 avril 2024

L'administration Biden annonce la mise en place aux Etats-Unis d'un règlement visant à protéger les consommateurs contre les coûts surprises imposés par les compagnies aériennes.

L'administration Biden-Harris vient d'annoncer l'adoption d'une règle non réversible pour protéger les passagers, effective en juillet. Dans le viseur de l'administration : les frais surprises qu'appliquent les compagnies aériennes lors de l'achat d'un billet. Certes, l'administration Biden ne va pas jusqu'à remettre en question ces frais. Elle impose cependant aux compagnies aériennes et aux agences de vente de billets de préciser dès le départ aux consommateurs les frais facturés. Comme, par exemple, un premier ou un deuxième bagage enregistré, un bagage à main ou des frais appliqués lors d'une annulation ou d'une modification de réservation.

Les consommateurs pourront ainsi éviter les frais inutiles ou inattendus qui peuvent alourdir considérablement le prix d'un billet qui, à première vue, semblait moins cher. L'administration Biden estime que les consommateurs devraient économiser chaque année plus de 500 millions de dollars. « Les compagnies aériennes devraient se faire concurrence pour s'assurer la clientèle des passagers, et non pas pour savoir qui peut

facturer le plus de frais surprises« , a déclaré Pete Buttigieg, secrétaire d'État aux transports des États-Unis.

La nouvelle règle du ministère des transports oblige les compagnies aériennes à désormais faire preuve de transparence vis-à-vis de leurs clients. Ces dernières années, les frais supplémentaires sont devenus une source croissante de revenus pour les compagnies aériennes. Des statistiques du Bureau of Transportation prouvent que les recettes des compagnies aériennes provenant des frais de bagages ont augmenté de plus de 30 % entre 2018 et 2022. Parallèlement, les recettes d'exploitation ont augmenté de moins de 15% durant la même période. Le DOT pense aussi que la complexité des frais supplémentaires sème toujours plus la confusion chez les passagers.

Plus de détails fournis aux passagers

Le Secrétariat aux transports exige déjà que les compagnies aériennes et agences donnent uniquement des tarifs nets. Ce qui signifie que le prix affiché inclut tous les frais obligatoires imposés par le transporteur, mais aussi par le gouvernement. Pour la première fois, la nouvelle règle exige des compagnies aériennes et des agences qu'elles divulguent les frais de service supplémentaires, essentiels à la décision d'achat des consommateurs, en même temps que le prix total du billet.

Parmi les détails que les compagnies aériennes vont devoir fournir figurent les différences tarifaires appliquées selon le poids ou la taille du bagage. La taxe supplémentaire en cas de modification de réservation doit aussi être détaillée. Les compagnies devront aussi rappeler que tout achat de billet comporte systématiquement un siège attribué. Et qu'il n'y a donc pas d'obligation à acheter une réservation de siège. Enfin, elles doivent informer de tous les frais standards et frais spécifiques aux passagers. Ce qui inclut également d'éventuelles réductions pour les passagers des programmes de fidélisation.

Aérien : baisse des tarifs sur l'intercontinental au 1er trimestre 2024

voyages-d-affaires.com – 25 avril 2024

L'analyse de la DGAC montre une baisse de 2,7% des tarifs aériens à l'intercontinental au départ de France, mais une hausse sensible pour le moyen-courrier et les lignes intérieures.

La Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) vient de publier son indice des prix dans le transport aérien pour le mois de mars et le premier trimestre de 2024. Ces indices de prix du transport aérien de passagers (IPTAP) sont calculés selon une méthodologie proche de celle utilisée pour la construction de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'INSEE.

L'IPTAP DGAC est construit sur une base de tarifs aériens relevés sur 535 lignes aériennes (origine, destination, transporteur) directes et indirectes, assurées par plus de 70 transporteurs. Tous les prix collectés concernent des voyages aller-retour au départ de France. Ils incluent toutes les taxes, redevances et surcharges.

Les calculs sont effectués sur la base de plus de 230 000 tarifs aériens relevés chaque mois auprès du système de réservation Travelport et de sites internet des transporteurs. Il s'agit de tarifs disponibles à la vente au moment de la réservation et selon une segmentation portant sur la date et la durée de voyage, la classe de transport, le type de billet choisi.

Plus de 230 000 tarifs sur 535 lignes aériennes analysés

Leur pondération est réalisée sur une base annuelle fixe, construite à partir de données de trafic et d'enquêtes. Les indices présentés ne retracent pas cependant l'évolution des prix moyens de billets vendus ou les recettes moyennes des compagnies aériennes.

Au départ de France toutes destinations confondues, cet indice atteignait 126,2 en mars 2024 sur une base 100 pour l'année 2017. Sur les trois premiers mois de l'année, les prix ont augmenté de 4,2% depuis la France métropolitaine. Mais cet indice montre des variations notables d'un segment l'autre.

Trois segments montrent une progression supérieure à l'indice moyen sur la base 2017. L'indice sur l'Asie Pacifique est le plus élevé par rapport à 2017 à 138,3, suivi de l'Union Européenne + Suisse et Royaume-Uni à 134,8 et les lignes intérieures en métropole à 131,7. En revanche, en Afrique sub-saharienne, l'indice s'établit à 93,8 et vers l'Amérique latine à 99,2.

Les prix chutent sur les lignes intercontinentales

Sur le premier trimestre, l'évolution des tarifs est sensible sur les lignes intérieures avec une hausse de 28,7% en glissement annuel. Elle reste forte également sur les lignes vers l'Union Européenne/Suisse/Royaume-Uni à 11,6%. En revanche, l'évolution des prix est en recul sur l'intercontinental.

En glissement annuel, l'indice affiche une baisse de 2,7% avec une forte chute sur l'Asie Pacifique et l'Amérique latine. Les prix ont reculé respectivement de 6,8% et 4,9%. Un recul dû à une offre plus importante vers ces continents – notamment vers l'Asie où les capacités sont en nouveau en forte hausse. Enfin, la continuelle ouverture de nouvelles lignes vers l'Amérique du Nord se traduit également par une légère décre des prix. Les tarifs ont ainsi baissé de 1,8% sur le premier trimestre 2024 par rapport à 2023.

Tourisme : les JO de Paris perturbent légèrement l'été des tour-opérateurs

La Tribune – 25 avril 2024

A l'occasion de son forum qui se tient en ce moment à Rabat, au Maroc, le syndicat des entreprises du tour-operating s'est réjoui d'un hiver solide et de bonnes perspectives pour l'été, malgré un mois de juillet qui prend du retard en raison d'incertitudes liées à la tenue des JO (du 26 juillet au 11 août 2024).

« Le pire ennemi du voyage, c'est l'incertitude ». René- Marc Chiki, président du syndicat des entreprises du tour-operating (Seto), lors du Forum de l'organisation qui se tient au Maroc, à Rabat (du 24 au 26 avril), a pu démontrer, chiffres à l'appui, que la répartition des départs pour la saison été - du 1er avril au 31 octobre 2024 - n'était pas favorable au mois de juillet (de 19% à 17% en un an). Alors que « globalement les réservations à fin mars selon le mois de départ sont à l'identique de la situation à fin mars 2023 ». Autrement dit, le mois de juillet est, pour l'instant, moins dynamique en raison des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Une seule explication pour René-Marc Chikli, la crainte des Franciliens - 50% de l'activité des TO - de ne pas pouvoir atteindre en temps et en heures es aéroports en raison de discours anxigènes des pouvoirs publics sur les difficultés à se déplacer lors de cette période : « Et cela ne profitera même pas à la France, souligne le président, mais à l'hébergement non marchand », les maisons de famille, bien souvent.

Stagnation de l'inflation compensée par une hausse du trafic

C'est toutefois la seule grosse épine du pied. Pour la saison été (du 1er avril au 31 octobre), le rythme des réservations est soutenu : le trafic de l'ensemble de l'activité est en hausse de 10.9%, 9.4% pour le moyen-courrier et 14.2% pour le long-courrier. Le carnet de commandes laisse apparaître un chiffre d'affaires en hausse de 15.4% avec une recette unitaire en augmentation de 4.1%. « Si l'année dernière, l'augmentation du chiffre d'affaires était portée par l'inflation, ce n'est plus le cas. Elle se stabilise et nous retrouvons nos clients avec des chiffres équivalents à 2019 pour de nombreux tour-opérateurs » analyse René-Marc Chikli.

Côté destinations, en trafic, l'Europe du sud conserve sa position de leader avec plusieurs destinations vedettes : les îles grecques (+4,8%), les Baléares (+12,6%), la Grèce continentale (+5,7%) et les Canaries (+5,7%), malgré les appels des habitants à contrôler les arrivées des touristes.

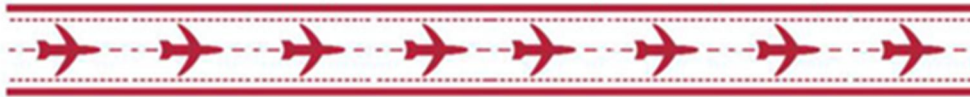
Pour le long-courrier, l'Afrique/Océan indien reste à la première place soutenue par l'île Maurice (+26.6%). La reprise de l'Asie est dopée par la poussée de l'Indonésie (+29,2%) et le retour du Japon (+50%). En revanche, l'Amérique du Nord stagne en raison de la forte baisse du Canada (-22,4%). Côté Caraïbes, la République Dominicaine, qui avait été victime de l'arrêt des liaisons opérées par Air France et Corsair poursuit son redressement (+17.7%) tandis que les Antilles françaises accusent une baisse (-6.6%).

Les tour-opérateurs ont fait voyager cet hiver plus de 900.000 clients

Ces bons chiffres s'inscrivent dans la lignée de ceux de l'hiver dernier, du 1er novembre 2023 au 31 mars 2024, les tour-opérateurs ont fait voyager 921.524 clients (+15%) avec une recette unitaire moyenne de 1.754 euros, en augmentation de 5.3%.

Le moyen-courrier a porté 56% de l'activité en trafic correspondant à 33% du volume d'affaires. La recette unitaire se stabilise à 1.034 euros avec, en grande vedette, les Canaries qui caracolent en tête du classement aussi bien en trafic (+14 ?4%) qu'en chiffre d'affaires (+23.4%).

Quant au Maroc, malgré le tremblement de terre dans la région de Marrakech, avec une progression en trafic de 5.2%, il garde haut la main sa deuxième place du classement devant la Tunisie (+14.9%) et l'Egypte (+8.7%), qui conserve donc, à la différence de la Jordanie, son attractivité auprès des touristes français malgré la guerre entre Israël et le Hamas. Le Seto précise d'ailleurs que ces très bonnes perspectives sont bien évidemment à considérer avec une grande prudence dans un contexte général délicat. Le Forum lui-même aura été perturbé par la grève des contrôleurs aériens qui, même si elle a été levée, a empêché les intervenants de se rendre à Rabat ce jeudi, les obligeant à s'exprimer en visio-conférence.



PROGEXA
*Des experts au service exclusif
des représentants du personnel*

70 Rue d'Hautpoul - 75019 Paris

accueil@progexa.fr

01 53 38 92 10